SUR QUELQUES HÉMATOZOAIRES DE LA GUYANE

(Première note),

par E. BRIMONT.

Depuis mon arrivée à Saint-Laurent-du-Maroni, j'ai examiné méthodiquement le sang de tous les Vertébrés (1) que j'ai pu me procurer. J'ai pu ainsi observer un certain nombre d'Hématozaires que je signalerai succinctement ici, me réservant d'y revenir ultérieurement en détails, avec les comparaisons qu'une telle étude comporte.

HÉMOGRÉGARINES. — Je n'en ai jusqu'ici rencontré que chez des reptiles : une tortue terrestre (*Testudo tabulata* Walb.) et plusieurs serpents : « Jacquot » (*Corallus caninus* L.), « Foulard » (*Epicrates cerebris* Gm.), « Manioc » et deux Colubridés indéterminés. Nous caractériserons brièvement les deux premières :

L'hémogrégarine de la tortue se présente sous deux formes nettement distinctes : formes ovoïdes de 13 μ sur 8 μ avec noyau en calotte polaire éléments falciformes qui atteignent la longueur du globule, soit 22 μ, et renferment un noyau central. Le parasite a peu d'action sur l'hématie. Nous l'appellerons *H. dimorphon*.

L'hémogrégarine du *Corallus caninus* présente des éléments renfermés dans une capsule réniforme; ou bien le parasite épouse la forme de la capsule, sans la dépasser en longueur, ou bien, quand il s'allonge, sa partie postérieure, très fine, se replie sur sa concavité. Le noyau est au milieu de la partie non repliée. Les parasites sont disposés au hasard dans l'hématie, déplaçant au besoin le noyau, mais sans l'hypertrophier. Une comparaison avec des formes voisines s'impose.

HÆMOPROTEUS. — J'ai trouvé une espèce nettement caractérisée chez un oiseau rapace, l'*Urubitinga albicollis* (vulg. Pagami grand bois).

TRYPANOSOMA. — Nous avons observé des Trypanosomes chez un oiseau, l'Urubu (*Catharista atrata*), et chez plusieurs Mammifères : l'agouchi (*Dasyprocta agouchy* Enl.), un singe (*Alouata seniculus*) et, en compagnie de l'*Endotrypanum Schaudinni* (2), chez un édenté, *Cholœpus didactylus* ou unau.

Le Trypanosone de l'Urubu, effilé aux deux extrémités, est assez large (4 à 6 μ); il a environ 50 μ de long, y compris le flagelle, de longueur variable, de quelques μ à une quinzaine. Sur dix-huit oiseaux examinés, deux seulement étaient parasités.

L'agouchi examiné renfermait d'assez nombreux trypanosomes du type de

(1) La plupart de nos animaux ont été déterminés au Muséum : les reptiles au laboratoire de M. Vaillant, les oiseaux et mammifères à celui de M. Trouessart.

(2) Mesnil et Brimont. *Comptes rendus de la Soc. de Biol.*, t. LXV, 5 décembre 1908, p. 581.

T. lewisi, ayant sensiblement les mêmes dimensions, en différant surtout en ce que la membrane ondulante est plus plissée. Il s'agit à peu près certainement d'une espèce différente que j'appellerai *T. agouchyi*. L'inoculation au cobaye et au rat s'est montrée négative.

Chez le singe, j'ai observé de rares Trypanosomes : longueur du corps, 28 μ; du flagelle, 9 à 10 μ; le centrosome volumineux se trouve à 9 μ 5 de l'extrémité postérieure; la largeur est de 2 μ 5 à 3 μ; la membrane ondulante est étroite.

Microfilaires. — La Guyane paraît être un pays d'élection pour ces Hématozoaires. En dehors d'un cas de filariose humaine (il s'agit d'une minofilaire ayant les caractères morphologiques de *Microfilaria nocturna*, mais sans périodicité), j'ai observé des Microfilaires chez quatre mammifères : un singe (*Midas midas* L., ou *Midas ursulus* Geof., vulg. tamarin), un Édenté (*Bradypus trydactylus* ou aï), un Rongeur (*Coendu prehensilis*), et une Sarigue (sp.?), et, en plus, chez l'Urubu et chez un Reptile nommé « lézard terrier ».

Les microfilaires du tamarin appartiennent manifestement à deux espèces. Comme j'ai, de plus, trouvé des nombreux adultes dans le péritoine, à l'autopsie de l'animal, nous avons pu, M. Mesnil et moi, entreprendre une étude détaillée de ces filaires. Nous ne résumerons ici de cette étude que ce qui concerne les microfilaires.

L'une de ces microfilaires du Tamarin, de beaucoup la plus abondante, est sans gaine. Elle mesure, à l'état frais, 300 μ sur 2 μ à 2 μ 5; elle est donc particulièrement longue et mince; elle a une tendance manifeste à s'enrouler en peloton. L'extrémité postérieure va en s'atténuant; mais, comme *Mf. perstans*, elle ne se termine pas en pointe. Comme cette microfilaire, elle est très contractile; aussi, sur les préparations colorées, trouve-t-on des exemplaires de 200 μ seulement de long, à côté d'autres qui mesurent plus de 300 μ, exceptionnellement 400; la largeur varie naturellement en sens inverse : de 2 μ, elle peut atteindre et même dépasser 4 μ. Les noyaux, généralement en double file, manquent à la fin du tiers antérieur et à la jonction du tiers moyen et du tiers postérieur. Nous désignons cette microfilaire sous le nom de *Mf. Marchouxi* (Mesn. et Brim.) en l'honneur du Dr E. Marchoux.

L'autre espèce, très rare, a une gaine qui n'est pas plus large que le corps, mais qui le dépasse notablement aux deux extrémités. Cette espèce, assez trapue, à peu près de même calibre d'un bout à l'autre du corps, mesure 65 à 70 μ sur 7 à 8 μ. Nous l'appelons *Mf. midæ* (Mesn. et Brim.).

Les deux microfilaires coexistaient dans le sang de l'unique tamarin que nous ayons examiné.

La microfilaire de l'aï (*Bradypus tridactylus*) mesure de 250 à 350 μ sur 4,5 μ à 5,25 μ à l'état frais; elle n'a plus que 175 à 230 μ sur les préparations colorées. La partie postérieure est atténuée. Elle a quelque ressemblance avec la *Mf. Marchouxi* du tamarin. Nous l'avons rencontrée seulement chez un aï sur 8 examinés. Nous l'appelons *Mf. Kerandeli* en l'honneur du Dr Kerandel.

Chez 10 Urubus, sur 18 examinés, existait une microfilaire sans gaine,

arrondie à l'extrémité antérieure, allant en s'atténuant graduellement jusqu'à l'extrémité postérieure; elle mesure, à l'état frais, 150 à 160 μ sur 4 μ à 4 μ 25.

Nous caractériserons dans une prochaine note les autres microfilaires que nous avons observées.

(*Laboratoire de Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane.*)

Sur une technique simplifiée de réaction de fixation,

par Ch. Foix.

Nous avons expérimenté depuis un an un procédé simplifié de réaction de fixation. Ce procédé, basé sur l'utilisation des hémolysines naturelles, se trouve par ce fait analogue à celui décrit récemment par Bauer pour la recherche du Wassermann, et expérimenté depuis avec succès par quelques auteurs. Mais il utilise les globules de lapin et non les globules de mouton, ce qui constitue à notre point de vue un réel avantage, le lapin constituant un animal courant de laboratoire.

Pratiquement, nous disposons l'expérience de la façon suivante. Le sérum humain fournit à la fois la sensibilisatrice antimicrobienne et la sensibilisatrice hémolytique. La première, parce qu'il la contient, s'il s'agit d'un malade atteint réellement de l'affection dont on utilise le microbe. La deuxième, parce que l'on rencontre constamment (1) dans le sérum humain une sensibilisatrice naturelle thermostabile vis-à-vis des globules de lapin.

Le sérum humain est chauffé à 56 degrés pour éliminer le complément. Le sérum alexique destiné à fournir le complément est du sérum de cobaye.

On réalise les mélanges suivants :

	SÉRUM HUMAIN chauffé à 56°.	SÉRUM ALEXIQUE de cobaye.	ANTIGÈNE
	—	—	—
Malade.	5 gouttes.	3 gouttes.	*n* gouttes (*).
	5 gouttes.	3 gouttes.	*n* + 1
	5 gouttes.	3 gouttes.	*n* + 2
	5 gouttes.	3 gouttes.	0
Témoin.	5 gouttes.	3 gouttes.	*n* gouttes.
	5 gouttes.	3 gouttes.	*n* + 1
	5 gouttes.	3 gouttes.	*n* + 2
	5 gouttes.	3 gouttes.	0

(*) *n* — quantité convenable d'antigène variable suivant celui-ci.

(1) Nous n'avons pas noté d'exception sur les très nombreux sérums essayés.